

Le MRAP diffamé à Valence

Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) a appris par la presse que Monsieur Bruno Casari (ex-LREM), élu d'opposition à Valence (Drôme), s'était étonné lors du Conseil Municipal du 6 janvier de l'octroi d'une subvention en déclarant : « Je ne veux pas qu'un seul centime parte à ces deux associations aujourd'hui antisémites. »

C'est notre mouvement qui est ainsi accusé, avec la LDH (Ligue des droits de l'Homme), d'antisémitisme.

La lutte contre l'antisémitisme fait partie de l'ADN de notre mouvement, qui s'est construit à l'initiative de survivants des camps nazis. Il l'a poursuivie à un moment où cette gangrène perdurait après la fin de la Seconde Guerre mondiale, portée par ceux qui ont fondé le Front National de M. Le Pen, devenu depuis le Rassemblement National de sa fille.

C'est une pratique devenue courante : quand on veut se débarrasser de son chien, on l'accuse de la rage ; quand on veut disqualifier un adversaire politique, on l'accuse d'antisémitisme.

Non, le MRAP n'est pas antisémite !

Le MRAP soutient les Palestiniens et veut, avec eux, une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Notre mouvement a condamné sans hésitation les crimes commis le 7 octobre 2023, comme il condamne les crimes commis chaque jour par l'armée israélienne à Gaza, en Cisjordanie, sur le plateau du Golan et au Sud-Liban.

Le MRAP, avec l'ONU, considère que la seule solution aujourd'hui est le cessez-le-feu, la libération de tous les otages israéliens et de tous les prisonniers palestiniens, l'application de toutes les résolutions de l'ONU, la fin de la colonisation et la paix entre Israël et la Palestine sur les frontières de 1967.

En luttant contre la politique de Benjamin Nétanyahu, en condamnant ceux qui, en France, en sont les relais les plus fervents, en soutenant les anticoloniaux israéliens, en refusant d'assimiler tous les Juifs à la politique criminelle d'Israël, le MRAP est l'un des meilleurs remparts contre l'antisémitisme. Ceux qui, au contraire, importent en France le conflit en intimant aux Juifs de France de soutenir la politique israélienne alimentent l'antisémitisme.

Le MRAP rappelle qu'il fut partie civile contre les terroristes de l'Hyper Cacher, comme dans tant d'autres affaires !

Le MRAP ne se laissera pas intimider. Notre secteur juridique est saisi, et une plainte sera déposée. Nous condamnons l'utilisation des menaces contre les financements publics comme moyens de censure.

Nous appelons tous les démocrates à protester contre toute tentative de nous faire taire !

Contre l'antisémitisme, contre toutes les formes de racisme, renforcez le MRAP, adhérez, ré-adhérez (<https://mrap.fr/contact-adhesion-427.html>), **faites un don** : <https://mrap.fr/dons.html>
